

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le
Citoyen

Organisme : Tribunal Administratif

Domaine de la prestation : Délivrance de copies

Objet de la prestation : Copie des documents existants dans le dossier pour les actions en cours (et ce dans la limite des documents fournis par le demandeur de la prestation)

Conditions d'obtention

Les justiciables et leurs mandataires

Pièces à fournir

- Demande écrite simple
- copie de la carte d'identité nationale

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt de la demande - s'assurer de la nécessité du demandeur pour les documents - Photocopier les documents - Délivrance des copies pour le demandeur de la prestation	Greffe du Tribunal	4 Jours au maximum

Lieu de dépôt du dossier

Service : Bureau d'ordre

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Greffe du Tribunal

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Délai d'obtention de la prestation

4 Jours au maximum à partir de la date du dépôt du dossier

Références législatives et / ou réglementaires

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le
Citoyen

Organisme : Tribunal Administratif

Domaine de la prestation : Restitution de documents

Objet de la prestation : Documents dans le dossier pour les actions jugées (et ce dans la limite des documents fournis par le demandeur de la prestation)

Conditions d'obtention

Les justiciables et leurs mandataires

Pièces à fournir

- Demande écrite simple
- copie de la carte d'identité nationale

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt de la demande - s'assurer de la nécessité du demandeur pour les documents - Délivrance des documents	Greffe du Tribunal	4 Jours au maximum

Lieu de dépôt du dossier

Service : Bureau d'ordre

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Greffe du Tribunal

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Délai d'obtention de la prestation

4 Jours au maximum à partir de la date du dépôt du dossier

Références législatives et / ou réglementaires

- Article 54 de la loi N° 72-40 du 1^{er} juin 1972 relative au Tribunal Administratif